

Vous l'avez rappelé, la situation sociale de Bruxelles ne s'améliore pas. On le sait, le travail et le rôle du CPAS ne vont aller qu'en augmentant dans les prochaines années.

D'abord, vu la paupérisation de la population, à cause de la crise, certes, mais également surtout à cause des choix faits par les partenaires de la majorité du Gouvernement fédéral qui prennent en priorité des économies sur le dos des travailleurs qu'ils soient avec ou sans emploi pour remettre artificiellement à flots un système bancaire et financier qui a dépassé les limites.

Je voudrais d'une part, saluer l'action du CPAS et de ses travailleurs qui sont quotidiennement confrontés à des situations inadmissibles et sont en première ligne pour aider les personnes qui en ont besoin. Et d'autre part, tirer la sonnette d'alarme (en espérant qu'on l'entende jusqu'à la rue de la Loi) sur les conséquences de plus en plus dramatiques qu'ont les politiques mises en place au fédéral. Les chiffres sont là.

La note de politique générale du CPAS expose clairement la situation de plus en plus dramatique à laquelle nous sommes confrontés : un habitant de la Ville sur 7 sera aidé par le CPAS au cours de cette année. Le nombre de jeunes aidés ne fait qu'augmenter, le nombre de sans-abri ne fait qu'augmenter, le nombre de personnes aidées suite à une exclusion du chômage ne fait qu'augmenter, ... On constate également une hausse constante des demandes d'aides en termes de soins de santé, de chauffage, de frais de crèches, ...

J'espère qu'au moment de prendre d'autres décisions à d'autres niveaux de pouvoir, certains d'entre nous se souviendront des effets concrets que nous avons sous les yeux des décisions qu'ils ont déjà prises et notamment de celles visant les chômeurs...

Forcément, la mission d'émancipation sociale de tous les publics précarisés ou isolés socialement et/ou culturellement du CPAS prend aussi toute son importance au vu de la paupérisation grandissante de la population. Dans ce cadre, deux points d'attention qui nous sont chers : le soutien à votre volonté d'optimiser la perspective de travail durable en fin de parcours article 60§7, cela passe bien entendu par l'accompagnement socioprofessionnel du bénéficiaire mais aussi par une sensibilisation des employeurs qui ont aussi un rôle à jouer et, ce, afin d'éviter que le bénéficiaire une fois au bout de son parcours article 60§7 ne commence un cercle vicieux chômage/RIS/article 60. Un second axe que nous pensons intéressant de développer dans cadre est aussi tout ce qui concerne la filière des emplois verts.

Un autre défi auquel le CPAS va être confronté ces prochaines années sera aussi le vieillissement de la population. Les établissements de soins vont être soumis à une plus grande pression alors que leur taux d'occupation tourne autour des 90/95 %. De plus en plus de personnes âgées et de plus en plus âgées, avec des besoins différents, des bâtiments à mettre aux normes et d'autres à construire.

Tout ceci nécessitera des moyens et de plus en plus. d'autant que que vous l'avez rappelé, les charges de personnel (et notamment de pension) vont peser très lourd. Dans ce cadre, nous ça ne nous dérange pas que la Ville devienne le mister cash du CPAS (comme le reproche le cdH)... Par contre, nous attirons votre attention sur la gestion du patrimoine propre du CPAS (qui est sa troisième source de recettes). En cela, si il est effectivement primordial de créer ou de rénover des logements, il ne faudrait pas que cette mission prenne le pas sur les missions « sociales » du CPAS, d'autant que ces logements ne sont avant tout pas destinés au public du CPAS. Et là, ça nous questionne...